**GROUPE\_COTE D’IVOIRE**

**PLAN DE RETOUR AU TRAVAIL (PRT)**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Nom et Prénoms** | **Structure Professionnelle** | **Secteur** |
| BANGOURA Oumou | ONG Club Union Africaine | Société Civile |
| ADA Kanon Ghislain | Ministère de l’Industrie et des Mines | Secteur Public |
| KOUADIO Kouame Parfait | Ministère de l’Industrie et des Mines | Secteur Public |
| KOUAME Koffi Aime | Ministère de l’Industrie et des Mines | Secteur Public |

|  |
| --- |
| Informations générales |
| Brève description du projet :Intitulé du projet : Elaboration d’un guide sur la santé et la sécurité au travail pour les carrières et mines artisanales en Côte d’Ivoire.L’objectif général du projet est de définir dans des règles d’usage relatives à la Santé et la Sécurité au travail applicables aux carrières et mines artisanales. |
| Résultats attendus :* Guide adopté et mise en œuvre, 1000 kits confectionnées ;
* Carrières et mines artisanales et communautés sensibilisées sur la santé et la sécurité au travail ;
* Accidents réduits sur les carrières et mines artisanales, conditions de santé des travailleurs et des communautés améliorées ;
* Bonnes pratiques en matière de santé et sécurité au travail mises en œuvre ;
* Bonnes pratiques dans les relations avec les communautés mises en œuvre.
 |
| Extrants prévus : Un Guide des règles d’usage relatives à la Santé et la Sécurité au travail applicables aux carrières et mines artisanales. |
| Veuillez décrire comment vous prévoyez de mettre en œuvre le Plan de Retour au Travail: (décrivez les principaux partenariats et collaborations possibles entre les acteurs dans votre pays)* Elaboration du guide ;
* Partage de connaissance avec les collègues ;
* Vulgarisation du guide dans les carrières et mines artisanales ;
* Vulgarisation du guide dans les communautés ;
* Assistance à la mise en œuvre des règles établies ;
* Inspection des carrières et mines artisanales pour s’assurer de la mise en œuvre des mesures établies ;
* Veille à la mise en œuvre continue des règles.

  |
| Quels indicateurs de succès allez-vous employer pour mesurer la réussite du Plan? (Inclure les indicateurs de succès qui vont au-delà de la mise en œuvre au niveau de l'activité) Les indicateurs de succès sont les suivants :* Le guide élaboré ;
* Le guide adopté au niveau du Ministère de l’Industrie et des Mines ;
* Le guide vulgarisé auprès des collègues, des exploitants et des communautés ;
* Le guide mis en œuvre ;
* Les accidents et maladies au travail réduits ;
* les communautés satisfaites des relations avec les exploitants.
 |
| Quelles autres possibilités stratégiques avez-vous identifié qui contribuera à la réussite et la durabilité de votre projet?(Inclure les liens de sous régionaux et régionaux si possible)Obtenir des pays à culture minière plus ancienne (le Burkina Fao, le Ghana, la Guinée et Mali notamment) :* des informations, connaissances, renforcements de capacités sur la gestion de la santé et la sécurité au travail dans les carrières et mines artisanales et
* des informations, connaissances, renforcements de capacités sur la gestion des relations des exploitants avec les communautés.

  |
| Quels aspects de la formation reçue seront plus utiles dans la mise en œuvre de votre projet? Expliquer* Les connaissances reçues en santé et sécurité au travail et relation avec les communautés.
 |
| Quels sont vos plans pour l'avenir? (Inclure les besoins en matière de renforcement des capacités supplémentaires pour votre développement professionnel que vous avez identifiés au cours de l'atelier).* Besoin de renforcement en capacité en santé et sécurité spécifiques eux carrières et mines artisanales ;
* Besoin en renforcement de capacités en relation avec les communautés minières ;
* Besoin de renforcement en capacité en inspection de carrières et mines artisanales ;
* Besoin de renforcement en capacité en communication sensibilisation communautaires.
 |
| PLAN D’ACTION |
|   Période Activités  | Mois 1 | Mois 2 | Mois 3 | Mois 4 | Mois 5 | Mois 6 | Mois 7 |
| Activité 1: Recherche documentaire |  |  |  |  |  |  |  |
| Activité 2 : Elaboration et adoption du Guide |  |  |  |  |  |  |  |
| Activité 3 : Vulgarisation du guide auprès des collègues du ministère |  |  |  |  |  |  |  |
| Activité 4 : Vulgarisation du guide auprès des exploitants et des communautés |  |  |  |  |  |  |  |
| Activité 5 : Inspections et suivi de la mise en œuvre par les carriers et mines artisanales |  |  |  |  |  |  |  |
| Etc.Veille à la permanente mise en œuvre des règles |  |  |  |  |  |  |  |